



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 192 - DECEMBRE 2014

SOMMAIRE

Agence régionale de santé

Arrêté N °2014330-0024 - Arrêté n ° DS-2014/268 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile- de- France - Général - DT 95	1
---	---

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté N °2014244-0140 - Arrêté portant délégation de signature à : BURY Jean Yves, FRIC Paulette, ZIMBOULIS Laurent, GANIL Claudette, MALLEK Chantal, DESNEUX Yannick, KASPEREK Hervé, SUPIOT Joël, LE BRUN Jean Yves, WATTIEZ Edith, CORDANI Nadia	6
--	---

Arrêté N °2014244-0141 - Arrêté portant délégation de signature à : DELPLANQUE Clémence, AUJARDIAS René, COULIBEUUF Sandrine, MOTHES Nadège, MOUNISSAMY Sandrine, POUDEROUX Alain, BUSSON Sébastien, HAMDY Rida, JACOBY KOALY Carole, MANZATI Massimiliano, POCHERON Aurélien, SALIM Karim, RIHOUAY- N'GOTH Aurélie, CANIQUITTE Célia, ROUILLE Sandrine	10
---	----

Arrêté N °2014274-0021 - Arrêté portant délégation de signature à : MADELMON Jean Yves, CAURETTE- PHILIPPON Corinne, SCARBONCHI Brigitte, CARPENTIER Grégory, CASSARD Lauriane, DELLIS Daniel, DURAC Nathalie, DUITSCHAEVER Florent, EVAN Marie Claire, HALLUIN Bernadette, HIERNAUX Corinne, LIGNEREUX Frédéric, DUCTEIL Marie Paule, MANGIONE Stéphane, MARCOS Ludovic, ROLFO Michèle, SOLER Ghislain, BALESTIE Catherine, GALLET Aurore, MARTIN Martine, PREDALLE Julien, SEGARD Amandine	13
--	----

Autre N °2014335-0001 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts	19
--	----



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2014330-0024

Agence régionale de santé

Arrêté n ° DS-2014/268 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile- de- France - Général - DT 95

ARRETE n°DS-2014/268

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Vu Le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux Agences Régionales de Santé

Vu Le code de l'action sociale et des familles

Vu Le code de la sécurité sociale

Vu Le code du travail

Vu Le code de la défense

Vu Le code de l'environnement

Vu Le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination des Directeurs Généraux des Agences Régionales de Santé, nommant Monsieur Claude EVIN Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile de France

ARRETE

Article 1er

Délégation est donnée à Madame Anne-Lyse PENNEL-PRUVOST, déléguée territoriale du Val d'Oise, à effet de signer, pour la délégation territoriale du Val d'Oise, les actes relatifs aux domaines suivants :

- Ambulatoire et service aux professionnels de santé ;
- Etablissements et services de santé ;
- Etablissements et services médico-sociaux ;
- Prévention et promotion de la santé - protection de la population ;
- Veille et sécurité sanitaires ;
- Ressources humaines et affaires générales ;
- Démocratie sanitaire et inspections.

Cette délégation inclut la signature de tous les actes ou pièces, relatifs aux procédures contentieuses relevant des actes faisant grief, dans les domaines visés ci-dessus et la désignation des agents, placés sous son autorité, chargés d'assurer la représentation de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France à l'audience dans le cadre desdites procédures.

Article 2

Demeurent réservés à la signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France :

- Les actes de saisine du tribunal administratif et la chambre régionale des comptes
- Les arrêtés portant autorisation, modification, transfert ou de cessation d'activité des structures relevant de la compétence de l'Agence Régionale de santé d'Ile-de-France, à l'exception de ceux relatifs aux officines de pharmacie, aux laboratoires de biologie médicale et aux sociétés de transport sanitaire
- Les correspondances adressées au Président de la République, aux Ministres, aux membres du Gouvernement, aux parlementaires et aux Présidents des conseils régionaux et généraux

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de la déléguée territoriale, la délégation qui lui est conférée est donnée à Monsieur Laurent HAAS, délégué territorial adjoint, sur l'ensemble des attributions de la déléguée territoriale.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de la déléguée territoriale et du délégué territorial adjoint, délégation de signature est donnée aux responsables de département et service suivants, sur l'ensemble des attributions du délégué territorial :

- Madame Elisabeth COATIVY, responsable du Département Coordination des Inspections et Réclamations
- Madame Hélène EYCHENNE, responsable du Département Etablissements de Santé
- Madame Anne GAMBLIN-SRECKI, responsable du Département Pilotage et Fonctions Support
- Monsieur Yves IBANEZ, responsable du Pôle Veille et Sécurité Sanitaires
- Madame Ghislaine OLIVIER, responsable du Département Prévention et Promotion de la Santé
- Madame Sophie SERRA, responsable du Département Médico-social
- Monsieur Yves SIMON-LORIERE, responsable du Département Ambulatoire et Professionnels de santé

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de la déléguée territoriale, du délégué territorial adjoint et des responsables de département et service, délégation de signature est donnée aux agents suivants, dans la limite de leur service d'affectation :

- Madame Stéphanie AUGUSTINIAK- MAGNE, Cellule de Veille, d'Alerte et de Gestion Sanitaires
- Madame Marjorie BARSOTTI, Département médico-social
- Monsieur le Docteur Pierre BUTTET, Pôle santé
- Madame Joëlle DEVOS, Département prévention et promotion de la santé
- Madame le Docteur Marion DREYER, Pôle Veille et Sécurité Sanitaires
- Madame Christine DOBIGNY, Pôle santé
- Monsieur Nicolas HERBRETEAU, Pôle veille et sécurité sanitaires
- Monsieur Mustapha LARABA, Département médico-social
- Madame Florence LEBLOND-VIENNOT, Service contrôle et sécurité sanitaire des milieux
- Monsieur le Docteur Rémi LE COENT, Pôle Santé
- Madame Helen LE GUEN, Service contrôle et sécurité sanitaire des milieux
- Madame le Docteur Sonia MICHAUT, Pôle Santé
- Madame Véronique QUELLEC, Département médico-social
- Madame Astrid REVILLON, Service contrôle et sécurité sanitaire des milieux
- Madame Muriel SALLENDRÉ, Service contrôle et sécurité sanitaire des milieux
- Monsieur André SIMONNET, Département prévention et promotion de la santé
- Madame Florence SPEYBROUCK, Département ambulatoire et professionnels de santé
- Monsieur Eric VENOUGOBALANE, Département médico-social

Article 6

Délégation de signature est donnée à Madame Anne-Lyse PENNEL-PRUVOST, déléguée territoriale du Val d'Oise, à effet de signer, tous les actes relatifs au domaine des eaux conditionnées, relevant de la compétence de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement du délégué territorial, la délégation qui lui est conférée est donnée, dans le domaine précité, à Monsieur Laurent HAAS, délégué territorial adjoint.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la déléguée territoriale, du délégué territorial adjoint, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à Monsieur Yves IBANEZ, responsable du pôle veille et sécurité sanitaires.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la déléguée territoriale, du délégué territorial adjoint et du responsable du pôle veille et sécurité sanitaire, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à :

- Monsieur Nicolas HERBRETEAU, pôle veille et sécurité sanitaires
- Madame Helen LE GUEN, service contrôle et sécurité sanitaire des milieux

Article 7

Délégation de signature est donnée à Madame Monique REVELLI, déléguée territoriale des Yvelines, à effet de signer, tous les actes relatifs au domaine des crématoriums et la continuité des actions de l'agence, relevant de la compétence de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, pour la délégation territoriale du Val-d'Oise

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la déléguée territoriale des Yvelines, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à Madame Corinne FELIERS, responsable du département veille et sécurité sanitaires, délégation territoriale des Yvelines.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la déléguée territoriale des Yvelines et du responsable du département veille et sécurité sanitaire, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à Madame Nathalie MALLET, responsable adjointe du département veille et sécurité sanitaires des Yvelines.

Article 8

L'arrêté n° DS 2014-199 du 25 septembre 2014 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France est abrogé.

Article 9

La déléguée territoriale du Val d'Oise est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Ile-de-France et de la Préfecture du Val d'Oise.

Fait à Paris, le 26 novembre 2014

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Ile-de-France

Signé

Claude EVIN



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2014244-0140

**signé par
Autres signataires**

le 01 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
BURY Jean Yves, FRIC Paulette,
ZIMBOULIS Laurent, GANIL Claudette,
MALLEK Chantal, DESNEUX Yannick,
KASPEREK Hervé, SUPIOT Joël, LE BRUN
Jean Yves, WATTIEZ Edith, CORDANI
Nadia



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE
DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
POLE DE GESTION FISCALE PARIS NORD-EST
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE
PARIS 8ème ROULE HOICHE
5 rue de Londres
75315 PARIS CEDEX 09

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 8ème ROULE HOICHE

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à M.BURY Jean Yves inspecteur, adjoint au responsable du service des impôts des entreprises de ROULE HOICHE, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les

déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

FRIC Paulette	ZIMBOULIS Laurent
---------------	-------------------

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

GANIL Claudette	KASPEREK Hervé	LE BRUN Jean Yves
MALLEK Chantal	SUPIOT Joel	WATTIEZ Edith
DESNEUX Yannick		

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

CORDANI Nadia

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

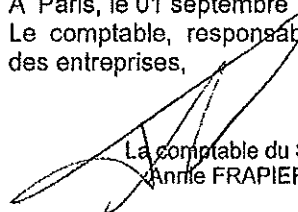
Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
FRIC Paulette	Inspectrice	15 000€
ZIMBOULIS Laurent	Inspecteur	15 000€
WATTIEZ Edith	Contrôleur	10 000€
DESNEUX Yannick	Contrôleur	10 000€
CORDANI Nadia	Agent	2 000€



Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

A Paris, le 01 septembre 2014
Le comptable, responsable de service des impôts
des entreprises,


La comptable du SIE
Annie FRAPIER



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2014244-0141

**signé par
Autres signataires**

le 01 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
DELPLANQUE Clémence, AUJARDIAS
René, COULIBEUF Sandrine, MOTHE
Nadège, MOUNISSAMY Sandrine,
POUDEROUX Alain, BUSSON Sébastien,
HAMDI Rida, JACOBY KOALY Carole,
MANZATI Massimigliano, POCHERON
Aurélien, SALIM Karim, RIHOAY-
N'GOTH Aurélie, CANIQUITTE Célia,
ROUILLE Sandrine



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
POLE DE GESTION FISCALE PARIS NORD-EST
SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS
DE PARIS 17^{ème} PLAINE MONCEAU
32, rue de Saint-Petersbourg
75384 Paris Cedex 08

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 17^{ème} Plaine Monceau ;
Vu le code général des Impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme DELPLANQUE Clémence, inspectrice des finances publiques, adjointe au responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 17^{ème} Plaine Monceau, à l'effet de signer :

- 1*) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ;
- 2*) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;
- 3*) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;
- 4*) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné :
 - a) les avis de mise en recouvrement ;
 - b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances au titre des procédures collectives ou de toute autre procédure ainsi que pour ester en justice ;
 - c) tous actes d'administration et de gestion du service.

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

M. AUJARDIAS René	Mme MOTHEs Nadège	M. POUDEROUX Alain
Mme COULIBEUf Sandrine	Mme MOUNISSAMY Sandrine	

2°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

M. BUSSON Sébastien	Mme JACOBY KOALY Carole	M. POCHERON Aurélien
M. HAMDl Rida	M. MANZATI Massimigliano	M. SALIM Karim

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances au titre des procédures collectives ou de toute autre procédure ainsi que pour ester en justice ;

4°) tous actes d'administration et de gestion du service ;

à l'agent désigné ci-après :

Nom et prénom	Grade	Limite des décisions gracieuses
Mme RIHOuAY-N'GOTH Aurélie	contrôleuse des finances publiques	10 000 €

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite de 3 000 € aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

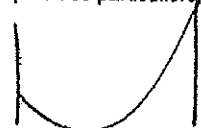
Mme CANIQUITTE Célia	Mme ROUILLE Sandrine
----------------------	----------------------

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1er septembre 2014

Le comptable, responsable de service des impôts des particuliers



Gérard OLINGUE

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2014274-0021

**signé par
Autres signataires**

le 01 Octobre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
MADELMON Jean Yves, CAURETTE-
PHILIPPON Corinne, SCARBONCHI
Brigitte, CARPENTIER Grégory, CASSARD
Lauriane, DELLIS Daniel, DURAC Nathalie,
DUYTSCHAEVER Florent, EVAN Marie
Claire, HALLUIN Bernadette, HIERNAUX
Corinne, LIGNEREUX Frédéric, DUCTEIL
Marie Paule, MANGIONE Stéphane,
MARCOS Ludovic, ROLFO Michèle, SOLER
Ghislain, BALESTIE Catherine, GALLET
Aurore, MARTIN Martine, PREDALLE
Julien, SEGARD Amandine



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE ET DU
DÉPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Centre et services spécialisés
SIE Paris 10^{ème} Nord
5 Cité Paradis
75475 Paris Cedex 10

Délégation de signature

Le Comptable Public, M. Eric COUSIN, responsable du service des impôts des entreprises (SIE) de Paris 10^{ème} Nord ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à M. Jean-Yves MADELMON, inspecteur divisionnaire des finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des entreprises de Paris 10^{ème} Nord, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux Inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

CAURETTE-PHILIPPON Corinne

SCARBONCHI Brigitte

2°) dans la limite de 10 000 €, aux Contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

CARPENTIER Grégory

DUYTSCHAEVER Florent

MANGIONE Stéphane

CASSARD Lauriane

EVAN Marie-Claire

MARCOS Ludovic

DELLIS Daniel

HALLUIN Bernadette

ROLFO Michèle

DURAC Nathalie

HIERNAUX Corinne

SOLER Ghislain

LIGNEREUX Frédéric

DUCTEIL Marie Paule

3°) dans la limite de 2 000 €, aux Agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

BALESTIE Catherine

GALLET Aurore

PREDALLE Julien

MARTIN Martine

SEGARD Amandine

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénoms des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses
CAURETTE-PHILIPPON Corinne	Inspectrice des finances publiques	15 000 €
SCARBONCHI Brigitte	Inspectrice des finances publiques	15 000 €
MARCOS Ludovic	Contrôleur des finances publiques	10 000 €
DUCTEIL Marie Paule	Contrôleur des Finances Publiques	10 000€
SOLER Ghislain	Contrôleur des finances publiques	
CARPENTIER Grégory	Contrôleur des finances publiques	10 000 €
CASSARD Lauriane	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
DELLIS Daniel	Contrôleur des finances publiques	
DURAC Nathalie	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
DUYTSCHAEVER Florent	Contrôleur des finances publiques	10 000 €
EVAN Marie-Claire	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
HALLUIN Bernadette	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
HIERNAUX Corinne	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
LIGNEREUX Frédérique	Contrôleuse des finances publiques	10 000€
MANGIONE Stéphane	Contrôleur des finances publiques	10 000 €
ROLFO Michèle	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
BALESTIE Catherine	Agente des finances publiques	2 000 €
GALLET Aurore	Agente des finances publiques	2 000 €
MARTIN Martine	Agente des finances publiques	2 000 €
PREDALLE Julien	Agent des finances publiques	2 000 €
SEGARD Amandine	Agente des finances publiques	2 000 €

Article 4

Délégation est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
CAURETTE-PHILIPPON Corinne	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	15 000 €
SCARBONCHI Brigitte	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	15 000 €
MARCOS Ludovic	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
SOLER Ghislain	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
CARPENTIER Grégory	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
CASSARD Lauriane	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DUCTEIL Marie Paule	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DELLIS Daniel	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DURAC Nathalie	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DUYTSCHAEVER Florent	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
EVAN Marie-Claire	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
HALLUIN Bernadette	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
HIERNAUX Corinne	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
LIGNEREUX Frédéric	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
MANGIONE Stéphane	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
ROLFO Michèle	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
GALLET Aurore	Agente des finances publiques	2 000 €	2 000 €
BALESTIE Catherine	Agente des finances publiques	2 000 €	2 000 €
MARTIN Martine	Agente des finances publiques	2 000 €	2 000 €
PREDALLE Julien	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
SEGARD Amandine	Agente des finances publiques	2 000 €	2 000 €

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1^{er} octobre 2014,

Le chef de service comptable,

Responsable du service des impôts des entreprises



Eric COUSIN



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Autre n °2014335-0001

**signé par
Autres signataires**

le 01 Décembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 01 DECEMBRE 2014

Nom - Prénom	Responsables des services	
FOULON Francis ROUBAUD Jean-Paul COMTE Martine MAURIN Nicole OBERT Jean-Yves MORLANS Marylene JULLIARD Didier DANTON Brigitte VERGUIN Pierre LEPAGE Serge RICHARD Bruno MEURVILLE Anne DUVERT Claude LAUREC Marie-Ange FRAPIER Annie GOULLARD Nicole BONHOMME Marc COUSIN Eric CARLES Nicole SUDON Pascale LETOILE Dominique BEAUFILS Patrick LABARTHE Joëlle GUISELIN Dominique, p.i GUISELIN Dominique CLOUSSE Dominique DELACHAPPELLE Françoise LUTTMANN François DELACHAPPELLE Eric ESPINASSE Dominique SERVOZ Daniel MARTINOLES Gérard SANTIN Lydia HUBERTY Alain CASTETS Alain BEGUIN-DAVID Claude PERILLIER Bernard BONNET Bruno HERBAUT Pascale GAILLARD Françoise CUISSET Olivier CUISSET Carole BERTHON Pierre	<p>Services des Impôts des Entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> Paris 1er Paris 2ème Bonne Nouvelle Paris 2ème Vivienne Paris 3ème Paris 4ème Paris 5ème Paris 6ème Notre-Dame-des-Champs Paris 6ème Odéon Paris 7ème Paris 8ème Champs-Élysées Paris 8ème Europe Hausmann Paris 8ème Europe Rome Paris 8ème Madeleine Paris 8ème Roule Artois Paris 8ème Roule Hoche Paris 9ème Est Paris 9ème Ouest Paris 10ème Nord Paris 10ème Sud Paris 11ème Saint-Ambroise Paris 11ème Folie-Méricourt Paris 11ème Roquette Paris 11ème Sainte-Marguerite Paris 12ème Bel-Air Paris 12ème Quinze-Vingts Paris 12ème Picpus Paris 13ème La Gare Paris 13ème Maison-Blanche Paris 14ème Montparnasse Paris 14ème Alésia Paris 15ème St Lambert Paris 15ème Grenelle Javel Paris 15ème Necker Paris 16ème Auteuil Paris 16ème Chaillot Paris 16ème La Muette Paris 16ème Porte-Dauphine Paris 17ème Batignolles Paris 17ème Epinettes Paris 17ème Les Ternes Paris 17ème Plaine-Monceau Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or Paris 18ème Grandes-Carrières 	A/C du 16/12 - HUBERT BROTHIER

NEGRE Christian
BADIOU Monique
HADDOUCHE Jean-François
BELLAMIT Marie Christine

Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise

TEISSEDERE Dominique
CARUBIA Michèle
GREZE Dominique
ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse
PECHEUR Jean-Luc
MARTIN Jacques
PEYRONNET Bernadette
GABELOTEAU Hervé
TCHAM Samia
PEYRAUD Barbara
BEUNEUX Brigitte
DACHICOURT Françoise
GEOFFRAY Sylvie
GROSS Jean-Yves
GACHIGNARD Jean-Paul
BROCHET Françoise
CARDEAU Marie-Françoise
BEAUMONT Jean Michel
DURET Jean-Jacques
PIQUEMAL-LAGORRE Pierre
GINDRAT Catherine
DURET Jean-Jacques, pi
BLANC Jean-Yves
TAILLEFER Christian
COGUIC Danièle
OLINGUE Gérard
CALAME Janine
ESCLAUZE Patrick
DIME Chantal
PUGMAL Alain
JOINOVICI Marc
CHAUSSY Claire
DUPLAIX Annick
RUFFIO Bernard
MULLER Rémy
GUIBON François
GRAVOSQUI Olivier
ZWOLENIK Martine

Services des Impôts des Particuliers :

Paris 1er-2ème
Paris 3ème
Paris 4ème
Paris 5ème
Paris 6ème
Paris 7ème
Paris 8ème
Paris 9ème
Paris 10ème Nord
Paris 10ème Sud
Paris 11ème Oberkampf
Paris 11ème Ledru-Rollin
Paris 12ème Daumesnil
Paris 12ème Picpus
Paris 13ème La Gare
Paris 13ème Maison-Blanche
Paris 14ème Montparnasse
Paris 14ème Alesia
Paris 15ème Saint-Lambert
Paris 15ème Grenelle
Paris 15ème Necker
Paris 15ème Javel
Paris 16ème Porte-Dauphine
Paris 16ème Auteuil
Paris 16ème La Muette
Paris 17ème Plaine-Monceau
Paris 17ème Batignolles
Paris 17ème Epinettes
Paris 17ème Terres
Paris 18ème Clignancourt
Paris 18ème Goutte-d'Or
Paris 18ème Grandes-Carrières Nord
Paris 18ème Grandes-Carrières Sud
Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise
Paris 20ème Saint-Fargeau

Services de Publicité Foncière :

GAUTIER Jean-Louis
CARIOU Lise
AROLD Didier
MANE Jean-Jacques
FRAISSE Dominique
RICHARD François
DELAUCHE Didier
HERBAUT Daniel

Paris 1er bureau
Paris 2ème bureau
Paris 3ème bureau
Paris 4ème bureau
Paris 5ème bureau
Paris 6ème bureau
Paris 7ème bureau
Paris 8ème bureau

PANTEIX Christian	
CRIQ Bernard	
THEVENET Pascal	
FISCHER Eve-Laurence	

MURA William	
SZKIARZ Daniel	
LE CREURER Arnaud	
REYMAUD Isabelle	
LAJUGIE Jean-Paul	
MANDIN Mael	
MARCON Jean-Claude	
TOBALEM André	
BERTHON Sylvie	
HAMEL Fabien	
BOUTANT Bruno	
NEIGE Henri	
VIGIE Muriel	
HERNANDO Marie-Claude	
COUDERC Sandra	
BUFORT Edith	
GIRAUD Isabelle	
GREEF Pascale	
SIMONOT Claire	
ANDRE Marie	
NICOLLET Florence	
FOLGHERA Maurice	
LATUS Cesar	
ROUSSET Philippe	
CRIMIER Agnès	
BOUGNAUD-VEDEL Florence	
LABOUX Nathaïe	
PERRIN Françoise, p.i - CRIMIER Agnès, p.i	
MARTICHON Brigitte	
PERRIN Françoise	
HUMAIR Jean-Marie	
SCATENA Richard	
FUENTES Hélène	
FAVRE Bernard	
DUFOUR Jean-Philippe	
LAMBERT Didier, p.i.	
VUHT Christian	
LAMBERT Didier	
LY Marlyse	
MESTRUDE Claire	
ROUVROY Pascale	
CHARTRAIN Daniel	

CASTET Jean-Pierre	
FRANCOIS Nathaïe	
VIDAL Aline	
ROSSI Frédérique	
	Paris 9ème bureau
	Paris 10ème bureau
	Paris 11ème bureau
	Paris 12ème bureau

	Brigades :
	1ère brigade de vérification Paris Centre
	2ème brigade de vérification Paris Centre
	4ème brigade de vérification Paris Centre
	6ème brigade de vérification Paris Centre
	7ème brigade de vérification Paris Centre
	9ème brigade de vérification Paris Centre
	11ème brigade de vérification Paris Centre
	12ème brigade de vérification Paris Centre
	13ème brigade de vérification Paris Centre
	14ème brigade de vérification Paris Centre
	15ème brigade de vérification Paris Centre
	1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Centre
	Brigade Patrimoniale Paris Centre
	1ère brigade de vérification Paris Est
	2ème brigade de vérification Paris Est
	3ème brigade de vérification Paris Est
	4ème brigade de vérification Paris Est
	5ème brigade de vérification Paris Est
	7ème brigade de vérification Paris Est
	9ème brigade de vérification Paris Est
	Brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Est
	1ère brigade de vérification Paris Nord
	2ème brigade de vérification Paris Nord
	3ème brigade de vérification Paris Nord
	4ème brigade de vérification Paris Nord
	5ème brigade de vérification Paris Nord
	6ème brigade de vérification Paris Nord
	7ème brigade de vérification Paris Nord
	8ème brigade de vérification Paris Nord
	9ème brigade de vérification Paris Nord
	10ème brigade de vérification Paris Nord
	11ème brigade de vérification Paris Nord
	1ère brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord
	2ème brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord
	1ère brigade de vérification Paris 7ème
	3ème brigade de vérification Paris 7ème
	4ème brigade de vérification Paris 15ème
	5ème brigade de vérification Paris 15ème
	6ème brigade de vérification Paris 15ème
	8ème brigade de vérification Paris 16ème
	9ème brigade de vérification Paris 16ème
	10ème brigade de vérification Paris 16ème
	12ème brigade de vérification Paris 16ème
	13ème brigade de vérification Paris Ouest
	1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest
	2ème brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest
	1ère brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest
	2ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest

TARIDEC Gilles
BESNARD MANGIN Caroline
VIGIER Vincent
BREWEE Gilles
CHIRON Carine
DE MONTELLA Alain
HANS Agnès
DAVID Marie-Noëlle

MORGAND Jean-Michel
ALLAIN Françoise
MARTINI Isabelle
DUPERRIER Françoise
ROCH Catherine
JAULHAC Laurent
DEFORGE Christophe
ZENO Annie, p.i - GRANCHER Arnaud, p.i
ZENO Annie

GRANCHER Arnaud
GOGUET Mirielle
DUBOIS Frédéric
POREYE Thérèse Marie
LOUBIERE Annick
NICOLLET Florence
BONNET Dominique
ANNEQUIN Nicole
BELVO Christian
IMBERT Denise
LAGAZE Didier
COUSSY Anne
GIQUEL Elisabeth
CLOTEAU Valentine
THORNARY Catherine
RAY Laure
TRESARRIERE Elisabeth
BARBAUD Christian
GRAVIERE Martine
VACHIAS Sylvie
PELEN Joceyane
BRICHET Annie
FAUJAN Philippe
DUPLAIX Annick
LAUZE Sylvie
ANNEBICQUE Bernard
FOIN Christine
ZWOLENIK Martine
BOSCO Jean-Pierre

CRASPAIL Dominique

3ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest
2ème brigade de vérification Paris Sud
4ème brigade de vérification Paris Sud
5ème brigade de vérification Paris Sud
6ème brigade de vérification Paris Sud
7ème brigade de vérification Paris Sud
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Sud
Brigade Patrimoniale Paris Sud

Pôles Contrôle Expertise et Fiscalité Immobilière :

Pôle contrôle expertise Paris 1er
Pôle contrôle expertise Paris 2ème
Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème
Pôle contrôle expertise et fiscalité immobilière Paris 5ème
Pôle contrôle expertise Paris 6ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 7ème
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Chps-Elysées Europe Hausmann
Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 8ème
Pôle contrôle expertise Paris 9ème
Pôle contrôle expertise Paris 10ème
Pôle contrôle expertise Paris 11ème
Fiscalité immobilière élargie 11ème
Pôle contrôle expertise Paris 12ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 12ème
Pôle contrôle expertise Paris 13ème
Pôle contrôle expertise Paris 14ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 14ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Grenelle/Javel
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Saint-Lambert/Necker
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 15ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Auteuil
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Muette
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Chaillov/Dauphine
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 17ème
Pôle contrôle expertise Paris 18ème
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale PARIS 18ème
Pôle contrôle expertise Paris 19ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 19ème
Pôle contrôle expertise Paris 20ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 20ème
Fiscalité immobilière élargie Centre

Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)

Pôles de Recouvrement Spécialisé :

RECOUPE Nelly
ZANINI Dominique
PONS Pierre-Jean

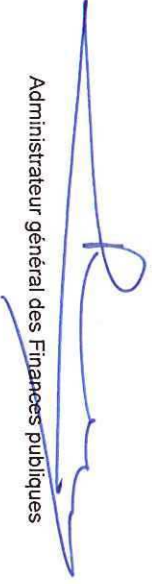
VAUCHEY Jean-Pascal
BOISSON Sophie
PEDEUTOUR Nicole
FALCOU Michel
KAMINSKE Martial

Paris Centre
Paris Nord Est
Paris Sud Ouest

Centres des Impôts Fonciers
Paris Centre
Paris Est
Paris Nord
Paris Ouest
Paris Sud

Le chef de cabinet,

Dominique PROCACCI



Administrateur général des Finances publiques